

L3 ou équivalent
autres institutions
(Candidature en ligne)

DROIT DES AFFAIRES ET FISCALITÉS

GOUVERNANCE PUBLIQUE

PATRIMOINE

1^{ÈRE} ANNÉE DE MASTER DROIT

Accès à la 2^{ème} année de Master

Candidature directe : modalités à consulter sur les fiches de chaque parcours

ANNÉE DE CÉSURE CONSEILLÉE
POUR LES ÉTUDIANTS NON-APPRENTIS

CHOIX

CHOIX

CHOIX

2^{ÈME} ANNÉE DE MASTER

DOUBLE DIPLÔME POSSIBLE

Droit
des affaires
(M214)

FORMATION INITIALE

Fiscalité
de l'entreprise
(M221)

FORMATION INITIALE

Droit du plaidoyer
et affaires publiques
(M271)

FORMATION ALTERNANCE
OU CONTINUE

Droit
notarial
(M213)

FORMATION INITIALE

Droit Européen
et international
des affaires
(M240)

FORMATION INITIALE

Droit et régulation
des marchés
(M291)

FORMATION INITIALE
ET ALTERNANCE,
FORMATION CONTINUE

Droit et
gestion publique
(M235)

FORMATION ALTERNANCE
OU CONTINUE

Droit du patrimoine
professionnel
(M223)

FORMATION INITIALE
ET FORMATION CONTINUE

Droits
et responsabilité
sociétale
des entreprises
(M122)

FORMATION INITIALE

Juriste
financier
(M259)

FORMATION INITIALE
ET ALTERNANCE,
FORMATION CONTINUE

Droit fiscal
approfondi - notaires
(M238)

FORMATION CONTINUE

Droit des
assurances
(M213)

FORMATION INITIALE
ET ALTERNANCE

Administration
fiscale
(programme
international)
(227)

FORMATION INITIALE